



COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DU 22 JUIN 2016 : DE MULTIPLES DOSSIERS...



L'AVIS DE L'UNSA CDC

1. Prorogation de l'accord intergénérationnel pour 6 mois

L'accord intergénérationnel arrive à échéance le 4 juillet 2016. Dans un contexte de négociation de nouveaux accords tels que l'accord relatif à la Qualité de Vie au Travail (QVT), la Direction a proposé de proroger l'accord intergénérationnel jusqu'au 31 décembre 2016 pour se donner les moyens de conduire sa renégociation dans de bonnes conditions.

Pour mémoire, parmi les mesures phares de cet accord signé le 4 juillet 2013 par plusieurs organisations syndicales dont l'**UNSA** se trouvent la création des entretiens professionnels, la formalisation d'un dispositif de reconnaissance du tutorat, la souplesse d'accès et de maintien des seniors en télétravail, la MATT pour les départs en carrières longues et le DIF dit « DIF exotique » en lien avec un projet personnel pour la retraite.

L'UNSA a donc voté favorablement, dans l'attente de nouvelles négociations, cette proposition qui permet le maintien de mesures appréciées par les personnels sur une période de 6 mois, avec l'objectif de mettre en adéquation les mesures de l'accord intergénérationnel avec celles de l'accord-cadre.

Les votes :

Pour : UNSA – CGC- CFDT – CGT
Absent : SNUP

Accord signé le 1er juillet 2016 par l'UNSA, la CGC, la CFDT et la CGT.

2. Création d'une Direction marketing numérique au sein de la Direction des Retraites et de la Solidarité (DRS)

La Direction générale présentait aux membres du CT national le bilan de la mission digitale et la création d'une Direction marketing numérique au sein de la DRS. **L'UNSA** a donné un avis favorable au projet de création de cette Direction et à l'expérimentation après avoir consulté les personnels.

Les votes :

Pour : UNSA – CGC - CFDT
Abstention : CGT
Absent : SNUP



3. Projet d'avenant n°1 de l'accord d'intéressement 2015-2017

Suite à la signature le 29 juin 2015 de l'accord d'intéressement 2015-2017 par le Directeur général de la Caisse des Dépôts, l'**UNSA**, la CFDT et la CGC, des négociations ont eu lieu depuis plusieurs mois sur l'avenant n°1.

Comme convenu lors de la signature, le taux sera porté à 6,75% cette année au lieu de 6,50% l'année dernière.

Pour 2016, la part supplémentaire de 0,25% sera conditionnée comme en 2015 à l'atteinte d'un des 3 objectifs transversaux à tout l'Établissement public.

L'UNSA signera l'avenant avant le 28 juin 2016 qui présente une avancée significative et permettra, sous réserve de l'atteinte des objectifs, une augmentation non négligeable de l'intéressement pour tous les personnels de 6,50% à 6,75%.

Les votes :

Pour : **UNSA** – CGC – CFDT

Contre : CGT - SNUP

Accord signé le 28 juin 2016 par l'UNSA, la CGC et la CFDT.

Nous regrettons par ailleurs, que le Directeur général n'ait pas saisi l'occasion des discussions sur l'avenant, pour attribuer une prime uniforme à tous les personnels publics et privés en cette année de célébration du Bicentenaire de la CDC.

4. Accord Qualité de Vie au Travail : l'UNSA signe l'accord



Après de multiples réunions, la Direction a présenté un projet d'accord QVT qui comporte 47 mesures, chacune accompagnée d'indicateurs de suivi. 3 grands chapitres sont ciblés :

- environnement professionnel,
- compétences,
- équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

L'UNSA a fait de nombreuses propositions pendant toutes les négociations, certaines figurent dans l'accord, d'autres non. **Ce qui explique le motif de notre abstention lors du CT.** Les freins à certaines évolutions n'étant pas toujours du côté de l'employeur, mais souvent de certaines organisations syndicales rétrogrades !

Toutefois au regard de l'ensemble des mesures concrètes contenues dans ce premier accord, **l'UNSA considère que notamment dans la cible « équilibre vie professionnelle/vie personnelle », l'accord comporte de réelle avancée** : la pratique des réunions tardives est à bannir, la suppression des bornes de badgeage permettra de comptabiliser enfin réellement le temps de travail effectué par le personnel, le choix de la semaine de 4 jours, la facilitation du télétravail ou le choix du tiers lieux sont en adéquation avec les nouveaux modes de vie des personnels.

Les votes :

Abstention : **UNSA** – CGC – CFDT - CGT - SNUP

Accord signé le 1er juillet 2016 par l'UNSA, la CGC, la CFDT et la CGT.